



Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 septembre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE VALLANS POUR SON PROJET DE TRAVAUX TOITURE BATIMENT ECOLE-MAIRIE

Titulaires présents :

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jérôme BALOGÉ à Claude ROULLEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Yvonne VACKER, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURL à Michel HALGAN, Jacques MORISSET à Alain LECOINTE, René PACAULT à Michel PANIER, Marc THEBAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jérôme BALOGÉ, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Dany MICHAUD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Marc THEBAULT

Président de séance : Claude ROULLEAU

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180924-C23-09-2018-DE
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 24 SEPTEMBRE 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE VALLANS POUR SON PROJET DE TRAVAUX TOITURE BATIMENT ECOLE-MAIRIE

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 31 mai 2018 de la Commune VALLANS adoptant le plan de financement de l'opération « Travaux de réfection de toiture du bâtiment Ecole-Mairie ».

La commune de VALLANS a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 3 243,62 euros au titre du PACT pour son projet de « Travaux de réfection de toiture du bâtiment Ecole-Mairie ». Le coût total des travaux s'élève à 19 288,69 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 16 045,07 euros.

Ce projet permettra :

- De refaire la toiture du bâtiment Mairie Ecole qui est vétuste ce qui occasionne des infiltrations d'eau en cas de forte pluie d'où une certaine humidité dans les classes et parfois des dégâts sur du matériel scolaire. Aussi, afin d'accueillir les enfants dans des locaux sains, le Conseil Municipal a décidé de refaire les couvertures du bâtiment Mairie Ecole.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT aux enjeux:

- d'un territoire en mutation : modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 3 243,62 € au titre du PACT à la Commune de VALLANS,

- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-217903350-20180531-03-31-05-2018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2018

MAIRIE DE VALLANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 31 mai, le Conseil Municipal de la Commune de VALLANS s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VALLANS à 19 h 00 sous la présidence de HALGAN Michel, Maire.

Date de la convocation : 23 mai 2018
Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de votants : 14

PRESENTS : HALGAN Michel, PELTIER Michel, MOREL Michel, BOUCHET Jacques, GRENON Nathalie, HERPIN Marie-Line, BENOIT Colette, BARRE Carol, CAILLE Olivier, KLEPPER Estelle, GEOFFROY Nelly, GIRAUD Jacqueline.

EXCUSES : DAUBET Valérie (Pouvoir à GIRAUD Jacqueline), SEIGNEURET Frédy (Pouvoir à CAILLE Olivier).

ABSENTS :

Secrétaire de séance : BARRE Carol

DELIBERATION N° 03-31-05-2018

OBJET : TOITURE BATIMENT MAIRIE ECOLE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PACT 2016-2018 AUPRES DE LA CAN

Par délibération en date du 27/04/2018, le Conseil municipal a donné son accord pour les travaux de toiture du bâtiment mairie école pour un montant de 23 146.43 € TTC.
Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter le solde de l'enveloppe de VALLANS au titre du PACT 2016/2018 pour financer une partie de cette opération.

Après délibération, le Conseil municipal

- autorise le maire à demander une aide financière auprès des services de la Communauté D'agglomération du Niortais au titre du P.A.C.T. ;
- approuve le plan de financement suivant :

Dépenses		En euros	Recettes	En euros
Détails des principaux postes			Financements	
Réfection bâtiment Ecole	toiture Mairie	19 288.69 €	CAN : PACTE	3 243.62 €
			Autofinancement	19 902.81 €
Total HT		19 288.69 €		
TVA		3 857.74		
Total TTC		23 146.43 €		23 146.53 €

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180924-C23-09-2018-DE
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

Résultat du vote

Nombre de votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à VALLANS le 05 juin 2018

Le Maire,

HALGAN Michel



Acte rendu exécutoire après :

Publication le 07 juin 2018

Notification le

Transmission à la préfecture le 07 juin 2018

Le Maire



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180924-C23-09-2018-DE
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018